

Egalité professionnelle

Conformément à ses obligations légales, Verizon Connect France établit et communique depuis Mars 2020 la note de l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et, à nouveau, avant le 1er mars 2022 pour cette année.

L'index égalité correspond à une mesure du Gouvernement entrée en vigueur en 2019. Cet index, dont la note globale peut atteindre 100 points, a pour objet de comparer la situation des femmes à celle des hommes dans l'entreprise selon 4 indicateurs.

Notre score, obtenu selon 4 indicateurs, est détaillé ci-dessous :

L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes par tranche d'âge et par catégorie de postes équivalents : 31/40 points;

L'écart entre le taux d'augmentations ayant bénéficié aux femmes et celui ayant bénéficié aux hommes : 35/35 points;

L'augmentation de salaire à la suite d'un congé maternité : 15/15 points;

La parité entre les femmes et les hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5/10 points.

Pour la période de référence allant du 1er janvier au 31 décembre 2021, nous avons obtenu une note globale de 86/100. Bien que cette note dépasse le seuil exigé par les dispositions légales applicables, elle est légèrement inférieure à celle de l'an passé. Nous restons déterminés à poursuivre nos efforts dans cette direction en développant davantage la promotion des femmes dans certaines fonctions au sein de Verizon Connect France.

Verizon Connect France has been required to establish and report the Gender Equality Index since March 1, 2020 and again, by March 1, 2022.

The Gender Equality Index was introduced by the Government in 2019. It aims to measure the treatment of women and men across 4 categories in the form of an index score out of 100.

Our score against each of the relevant categories is shown below:

Gender pay gap based on job classification across various age ranges: 31/40 points;

Distribution of male and female employees receiving pay increases: 35/35 points;

The proportion of female employees receiving pay increases on return from maternity leave: 15/15 points;

The number of men and women among the 10 highest remunerated employees: 5/10 points.

For the reference period 1 January - 31 December 2021, the result of our Gender Equality Index is 86/100. Whilst our Index score exceeds the threshold set by the government, it is slightly below our last year's score. We recognize that there is still work to be done to increase the representation of women in certain roles across Verizon Connect France and we remain committed to making progress in this regard.